

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PROFESSIONNELS AU 01 JANVIER 2025

I	CONDITIONS GÉNÉRALES DES COMPTES	F CFA/HT
<b>1.1</b>	<b>Conditions d'ouverture et de clôture de compte</b>	
1.1.1	Conditions d'ouverture	
1.1.1.1	Comptes chèques	
	• Professionnels	Gratuit
1.1.1.2	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.3	Plan d'épargne investissement	Gratuit
1.1.2	Conditions de clôture de compte	Gratuit
<b>II</b>	<b>SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>2.1</b>	<b>Gestion des comptes</b>	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Commission du plus fort découvert	1/12%
2.1.1.2	Commission de mouvement au débit du compte	0,125%
2.1.1.3	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	• Professionnels	12 500
	• PACK PRO	15 900
	• PACK COOPÉRATIVES	200 000
2.1.1.4	Echelle d'arrêté	Gratuit
2.1.1.5	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.6	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	7,5%
2.1.1.7	Autres types de conditions débitrices	
	• Forçage pour retrait d'espèce dans l'agence qui tient le compte	15 000
	• Procuration sur compte	5 000
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	À la demande	1 090/page
2.1.3	Attestation de solde	10 000
2.1.4	Attestations bancaires	10 000
2.1.5	Autres types d'attestations bancaires	50 000
2.1.6	Attestation de non engagement	50 000
2.1.7	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.8	Frais pour procuration	5 500
2.1.9	Conditions créditrices	
2.1.9.1	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5%
2.1.9.2	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Min:2,15%
2.1.9.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse	Min:3%
2.1.9.4	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
<b>2.2</b>	<b>Moyens de paiement</b>	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chèque	
2.2.1.1.1	Chèques non barrés/vignettes	20
2.2.1.1.2	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Sur devis
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	16 500 TTC
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	16 500 TTC
2.2.1.2	Frais pour annulation de chèque de banque	16 500 TTC
2.2.1.3	Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	
	• Par série de numéros de vignettes successifs	15 000
	• Par série de numéros de vignettes non successifs	25 000
2.2.1.4	Frais de destruction de chèque	10 000 / série de chèque
2.2.2	Chèques de guichet	
2.2.2.1	Délivrance de chèques de guichet	5 000/ opération
2.2.3	Cartes bancaires	
2.2.3.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
	• VISA BUSINESS PROFESSIONNELS	
	• Première carte	40 000 TTC
	• Seconde carte	40 000 TTC
	• Pour les INSTITUTIONS et ASSOCIATIONS	
	• Première carte	80 000 TTC
	• Seconde carte	Moitié Tarif: 40 000 TTC
2.2.3.2	Confection de carte en urgence	Nous consulter
2.2.3.3	Frais de re-confection de carte (sauf défectuosité)	voir tarifs carte
2.2.3.4	Rédaction du code confidentiel	5 000
2.2.3.5	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.3.6	Opposition sur carte	
2.2.3.6.1	Par le client : perte ou vol	10 000
2.2.3.6.2	Par la banque : usage abusif	Gratuit
2.2.3.7	Levée d'opposition sur carte	5 000
2.2.3.8	Prestations services monétaires (consultation / édition de solde; consultation / édition de solde d'historique)	
2.2.3.8.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
	• Distributeurs Automatiques (DAB) de la banque du client	Gratuit
	• Distributeurs Automatiques (DAB) autres banques locales (GIM)	450
	• Distributeurs Automatiques (DAB) dans la zone UEMOA (GIM)	450
	• Distributeurs Automatiques (DAB) hors zone UEMOA (GIM)	2% Min:2 500
	• Distributeurs Automatiques (DAB) par carte étrangère hors zone	3 500
2.2.3.8.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
	• Consultation / édition de solde dans la banque du client	Gratuit
	• Consultation de solde dans les autres banques locales	500
	• Consultation de solde dans l'UEMOA	500
	• Consultation de solde Hors Zone UEMOA	500
2.2.3.8.3	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions (Avertissement)	34 650
2.2.3.8.4	Encasement de chèques	
	• Encasement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
	• Encasement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.3.8.5	Encasement par carte (Acquisition TPE)	
	• Assistance TPE à connexion GPFS [an]	163637
	• Encasement par carte (Acquisition E-COMMERCE)	
	• Frais d'implémentation	250000
	• Abonnement [an]	272728
2.2.3.8.6	Paiements	
	• Dans la zone UEMOA	Gratuit
	• Hors zone UEMOA	2% par transaction
2.2.4	Virements et prélèvements	
2.2.4.1	Virements	
2.2.4.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit

2.2.4.1.2	Virement sur place vers un tiers (RTGS)	
	• Saisie automatique SOGECASHNET	4000
	• Autre canal	6000
2.2.4.1.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.4.1.4	Virement dans l'UEMOA (SICA)	3000
2.2.4.1.5	Encasement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.4.1.6	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
	• Création du dossier	Gratuit
	• Exécution des opérations	
	Vers Société Générale Côte d'Ivoire	Gratuit
	Vers Confrères	3 000
	Saisie automatique Sogecashnet	Gratuit
	Saisie automatique AFB 160	500
2.2.4.1.8	Modification de Virement Permanent	5 000
2.2.4.1.9	Mise à disposition de fonds	Mini 6 000 / Max:30 000
2.2.4.2	Prélèvements	
2.2.4.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
	• Création de dossier	Gratuit
	• Exécution de l'opération	5 000
2.2.4.2.2	Forçage sur présentation prélèvement	2 000
2.2.4.2.3	Impayé prélèvement	2 200 TTC
2.2.4.2.4	Effets	
	• Remise d'effet à l'encaissement	2 000
	• Prorogation d'effet remis à l'encaissement	10 000
	• Retrait d'effets du portefeuille	10 000
	• Remise d'effet à l'escompte (non remboursable en cas de réclamation d'effet) par bordereau minimum	Frais d'escompte
	• Impayé effet remis à l'encaissement	10 000
	• Impayé effet remis à l'escompte	25 000
<b>III</b>	<b>SERVICES BANCAIRES</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>3.1</b>	<b>Dates de valeurs appliquées</b>	
3.1.1	Remise de chèque même banque	Crédit au plus tard J+1
3.1.2	Virement Reçus	Crédit au plus tard J+1
3.1.3	Remise de chèque encaissable sur confrère UEMOA	Crédit au plus tard J+1
3.1.4	Remise d'effets à l'escompte	Crédit valeur J+1
3.1.5	Virements émis, domiciliation d'effets,	Débit J-1
3.1.6	Paiement de Chèques	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.1.7	Versement et Retrait d'espèce	J (Versement) / J (Retrait)
3.1.8	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
<b>3.2</b>	<b>Frais liés aux services bancaires</b>	
3.2.1	Emission chèque de banque en FCFA	16 500 TTC
3.2.2	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en autres devises	Voir opération avec l'étranger
3.2.4	Demande d'opposition	7 500
3.2.5	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), (Saisie-arrêt)	50 000
3.2.6	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.7	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.8	Frais de saisie attribution / Avis à Tiers Détenteur (ATD)	50 000
	• Frais de traitement de saisie de créances / Avis à Tiers Détenteurs (ATD) sur solde débiteur	50 000
	• Frais de mainlevée saisie attribution / Avis à Tiers Détenteurs (ATD)	50 000
3.2.9	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations	Gratuit
	Retrait par chèques de guichet	5 000
<b>IV</b>	<b>SERVICES DE BANQUE A DISTANCE</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>4.1</b>	<b>Avis de débit et de crédit par voie électronique</b>	<b>Gratuit</b>
<b>4.2</b>	<b>Banque en ligne</b>	
	SOGECASHNET	
	• Formule Classique (mois)	19 000
	• Formule Premium (mois)	29 000
	• Achat de Digipass supplémentaire	10 000
	• Rajout de comptes à vue à consulter*	Gratuit
	SOGECASHNET PRO	
	• Abonnement	6 000
	• Achat de Digipass supplémentaire	10 000
	• Rajout de comptes à vue à consulter*	Gratuit
	Application mobile et web CONNECT	2 200 TTC hors Package
<b>4.3</b>	<b>Virement électronique</b>	
4.3.1	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
	• Via SOGECASHNET	250/Ligne de virement
	• Via SOGECASHNET PRO	250/Ligne de virement
	• Via CONNECT	1000/Ligne de virement
4.3.2	Virements électroniques via CONNECT vers les pays de l'UEMOA	3000/Ligne de virement
<b>4.4</b>	<b>Télétransmission internationale</b>	
4.4.1	Sogecash International Info Swift	Gratuit
	• Envoi de relevés de compte au Format MT940/MT942 via SWIFT [mois]	35000
4.4.2	Sogecash International Orders received	
	• Réception et imputation d'ordres au Format MT101 via SWIFT [mois]	50000
	• Nous consulter pour les virements	Nous consulter
<b>V</b>	<b>GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENTS</b>	<b>F CFA/HT</b>
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.3	Frais d'impayés	34 650
5.4	Frais d'injonction	7 150
5.5	Duplicata lettre d'incident de paiement	11 000

VI	OPERATIONS SUR TITRES	F CFA/HT
<b>6.1</b>	<b>Opérations du marché primaire</b>	
6.1.1	Commission de structuration et d'arrangement d'opérations financières de marché	[0,8% - 2%] Montant levé
6.1.2	Commission de placement de titres	[0,7% - 1,75%] Montant placé
6.1.3	Frais d'introduction en bourse	= 10.625.000 Fcfa Forfait
<b>6.2</b>	<b>Opérations du marché secondaire</b>	
6.2.1	Achat/Vente	0,8% max. avec min. 1.000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.2	Gestion sous Mandat (Ac hat/Vente)	0,6% max. avec min. 1.000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.3	Opération pour le compte d'OPVM	0,4% max. avec min. 1.000 Fcfa Montant de la transaction
6.2.4	Commission de courtage sur transactions sur dossier	0,8% max. avec min. 1.000 Fcfa Montant de la transaction
<b>6.3</b>	<b>Conservation de titre et tenue de compte</b>	
6.3.1	Commission de conservation:	[0,26% - 0,5%]
		=> 10 millions FCFA : 0,5% par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
		> 10 millions FCFA : 0,26% par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
	• Droit de garde des clients ordinaires (Valeur du portefeuille d'actifs conservés)	0,26% par an
	• Droit de garde du portefeuille en gestion sous mandat (Valeur du portefeuille d'actifs conservés)	=> 10 millions FCFA : 0,5% par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
		> 10 millions FCFA : 0,26% par an, avec un minimum de 1 250 FCFA / trimestre
6.3.2	Commission de gestion sous mandat	[1,4% - 2,0%] par an pour les Corporates
	• Commissions de gestion sous mandat (Valeur du portefeuille sous gestion)	[0,8% - 2,0%] par an pour les personnes physiques
<b>6.4</b>	<b>Autres Services</b>	
6.4.1	Commission de transfert de titres (Forfait par ligne)	0,5% du portefeuille avec un minimum de 10 000 FCFA et un maximum de 34 375 FCFA
6.4.2	Commission de valorisation	0,0075% / Trim (Valeur du portefeuille)
6.4.3	Commission CREMPF	0,0025% / Trim (Valeur du portefeuille)
6.4.4	Accès à la Bourse en ligne	Fcfa 1 100 / mois
6.4.5	Transaction Déplacées	Nous consulter
6.4.6	Nantissement de titres	0,25% min. FCFA 10 000
6.4.7	Main levée sur titres nantis	0,25% min. FCFA 10 000
6.4.8	Succession	
	• Vente de titres	0,8% Max avec min. Fcfa 1 000
	• Transfert externe	0,2% Max Fcfa 34 375
	• Transfert interne	0,30%
6.4.9	Attestation & Certificat	
	• Attestation de propriété	FCFA 20 000 / attestation
	• Attestation de titres en dépôt	FCFA 20 000 / attestation
	• Attestation d'IRVM	FCFA 10 000 / attestation
	• Création de certificat de titres	FCFA 5 000 / Certificat
<b>VII</b>	<b>OPERATIONS DE CHANGE</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>7.1</b>	<b>Achat et vente de billets de banque</b>	
7.1.1	Achat de billets de banque en Euros	Gratuit
7.1.2	Vente de billets de banque en Euros:	
	• Frais de dossier (uniquement par compte)(T2)	
	• Commission de change(T1)	2%
	• Taxe sur opérations bancaires(TOBI)(T1+T2)*10%	10%
<b>7.2</b>	<b>Achat et Vente de billets de banque en autre devise :</b>	
	• Commission de change(T1)	2% Min:3 000
	• Taxe sur opérations bancaires(TOBI)(T1+T2)*10%	10%
<b>VIII</b>	<b>OPERATIONS DE CREDIT</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>8.1</b>	<b>Déouvert autorisé</b>	
	Intérêts débiteurs	
	Minimum	10,75%
	Maximum	14,75%
<b>8.2</b>	<b>Crédit Moyen et long terme</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>8.3</b>	<b>Affactage</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>8.4</b>	<b>Opérations de crédit-bail</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>8.5</b>	<b>Crédit d'investissement PRO</b>	
	• Frais de dossier	1% Min:350 000 Max: 1 500 000
	• Frais de mise en place	0,50%
<b>8.6</b>	<b>Crédit d'exploitation PRO</b>	
	Frais de dossier	1% Min:100 000 Max: 1 000 000
<b>8.7</b>	<b>Majoration au-delà de l'autorisation éventuelle</b>	<b>Max:3%</b>
<b>IX</b>	<b>OPERATIONS AVEC L'ETRANGER</b>	<b>F CFA/HT</b>
<b>9.1</b>	<b>Chèques reçus de l'étranger</b>	
9.1.1	Chèque en Euros:	
	• Frais de dossier	6 000
	• Frais d'envoi DHL	Min:27 000 Max:34 000
	• Port lettre	1 000
9.1.2	Chèque en autre devise:	
	• Frais de dossier	6 000

	• Frais d'envoi DHL	Min:27 000 Max:34 000
	• Port lettre	1 000
	• Commission de change	0,1% Min 3 000
<b>9.2</b>	<b>Chèques émis à l'étranger</b>	
9.2.1	Chèque de banque en Euros:	
9.2.1.1	Frais dossier	
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000 (Y compris autorisation de change alors obligatoire)	16 000
9.2.1.2	Commission de transfert	
9.2.1.3	Taxe de transfert	1,25%
9.2.1.4	Frais SWIFT	0,60%
9.2.1.5	Autorisation de change	7 000
9.2.2	Chèque de banque en autres devises:	6 000
9.2.2.1	Frais dossier	
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000 (Y compris autorisation de change alors obligatoire)	16 000
9.2.2.2	Taxe de transfert	0,6%
9.2.2.3	Autorisation de change	6 000
9.2.2.4	Frais SWIFT	7 000
9.2.2.5	Commission de change	0,1% Min 3 000
<b>9.3</b>	<b>Transferts émis vers l'étranger</b>	
9.3.1	Virement en Euros:	10 000
9.3.1.1	Frais dossier	16 000
	• Pour tout montant < ou = 500.000	10 000
	• Pour tout montant > 500.000	16 000
9.3.1.2	Taxe de transfert hors UEMOA (THHU)	0,6%
9.3.1.3	Autorisation de change	6 000
9.3.1.4	Frais SWIFT	7 000
9.3.1.5	Commission de transfert	1,30%
9.3.2	Virement en autres devises:	
	• Frais dossier/Frais SWIFT/ Autorisation de change (tout virement > 500.000 FCFA)/Taxe de transfert hors UEMOA (THHU) / Commission de transfert	Voir ci-dessus
	• Commission de change	0,1% Min 3 000
<b>9.4</b>	<b>Transferts reçus de l'étranger</b>	
9.4.1	Virement en FCFA	Gratuit
9.4.2	Virement en Euros	Gratuit
9.4.3	Virement en autre devise	
	• Frais dossier	Gratuit
	• Commission de change	Gratuit
<b>9.5</b>	<b>Escompte de papier commercial</b>	
	• Intérêts	Nous consulter
<b>9.6&lt;/</b>		